

Province de Hainaut Arrondissement de Ath Commune de Beloeil

Service Travaux - Dépôt communal « La Chiconnière » Rue E. Royer 89 7972 QUEVAUCAMPS

2: 069/452.742

FORMULAIRE DE DEMANDE DE RESERVATION DE SALLE COMMUNALE

(pour disponibilités : à remplir uniquement suite à une communication téléphonique/mail avec le gestionnaire des salles)

AU COLLEGE COMMUNAL DE BELOEIL

Je soussigné(e) (Nom, prénom et adresse du demandeur) (obligatoire)
TEL:
Par la présente, déclare sur l'honneur, agir pour mon compte personnel ou le compte de la société ou association ci –après (obligatoire) :
SOLLICITE l'autorisation de pouvoir occuper Le
 □ La salle des fêtes de Basècles (voir tarif) . □ La maison du village de Wadelincourt (voir tarif) □ La salle polyvalente de Beloeil (voir tarif) □ La Grange à Beloeil (voir tarif)(*) .(*) la salle de la Grange est indisponible à la location jusqu'à nouvel ordre
NB : une caution de 50 % vous sera demandée via notre courrier de confirmation.
Motif de l'occupation et/ou type de réception -> voir verso (obligatoire) :
Pour qui la manifestation est-elle destinée ? (adresse obligatoire) :
<u>Utilisation de matériel de sonorisation(*) : OUI / NON</u>
☐ Manifestation culturelle - entrées payantes ? OUI / NON ☐ Location pour privé ☐ Location pour société/association Nombre de personnes prévues : Date : Signature :
sous condition du respect de l' l'Arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002, en particulier le chapitre VII relatif au bruit

Case réservée à l'administration communale

Dossier n°

On distingue les demandeurs en trois catégories distinctes :

<u>Catégorie 1</u>. Les habitants privés et associations de l'entité : cette catégorie est définie par le lieu de résidence principale (repris sur la carte d'identité) selon le cas :

- Baptême : adresse des parents
- Communion : adresse des parents
- Mariage ou fiançailles : adresse des mariés/fiancés, ou des parents au 1^{er} degré, (au moins un de ces membres doit être domicilié dans l'entité de Beloeil)
- Anniversaire : adresse de la personne fêtée
- Retraite : adresse du retraité

Pour les cas repris ci-dessus, le demandeur devra prouver l'identité de la personne fêtée (cartons d'invitation, fairepart, mails, ...) au plus tard un mois avant la date prévue de location. A défaut, le Collège se réserve le droit de refuser la location ou de l'annuler si elle a déjà été approuvée.

- Funérailles : adresse du défunt
- Association : adresse du siège social de l'association, celle-ci devant faire l'objet d'une reconnaissance préalable par l'Administration communale.

<u>Catégorie 2.</u> Les habitants et associations de l'Entité qui perçoivent un droit d'entrée et/ou une participation aux frais pour leur festivité.

<u>Catégorie 3</u>. Les habitants privés et associations hors entité : soit toutes les personnes qui ne sont pas visées dans les catégories 1 et 2

Tarifs

La redevance due pour l'occupation des salles est fixée par le tableau ci-après, en tenant compte de deux horaires :

- → Horaire d'été : 15 avril au 15 octobre
- → Horaire d'hiver : 16 octobre au 14 avril

La redevance s'entend nettoyage compris :

1) Pour la catégorie 1 :

Tarif Salles (nettovage compris)	Eté (du vendredi au dimanche + jours fériés)	Hiver (du vendredi au dimanche + jours fériés)	Eté (du lundi au jeudi - hors férié)	Hiver (du lundi au jeudi - hors férié)
Salle des Fêtes de Basècles (100 pers. max) Salle Polyvalente de Beloeil (100 pers. max) Maison du Village de Wadelincourt (70 pers. max)	400€	600€	100€	150€
Tarif Grange (120 pers. max) (1)				
(1) <mark>Indisponible à la location jusqu'à nouvel ordre</mark>				

La mise à disposition sera gratuite une fois par an, pour les associations de l'entité qui ne bénéficient pas de l'accès régulier à une infrastructure communale. 2) Pour les catégo

ries 2&3:

Tarif Salles (nettovage compris)	Eté (du vendredi au dimanche + jours fériés)	Hiver (du vendredi au dimanche + jours fériés)	Eté du lundi au jeudi (hors férié)	Hiver du lundi au jeudi (hors férié)
Salle des Fêtes de Basècles (100 pers. max) Salle Polyvalente de Beloeil (100 pers. max) Maison du Village de Wadelincourt (70 pers. max)	600€	800€	150€	200€
Tarif Grange (120 pers. max) (1)				

La demande doit être introduite par écrit, exclusivement via un formulaire-type, l'attention du collège communal (voir adresse supra) un mois avant la date prévue de l'occupation.

Le formulaire est disponible auprès du service technique rue Royer 89 à 7972 Qyevaucamps, au secrétariat communal rue J. Wauters 1 à 7972 Quevaucamps, et sur le site internet de la commune http://www.beloeil.be. A défaut de transmission du formulaire-type, ou en cas de demande formulée hors délai, le Collège communal pourra refuser la location.